



communiqué de presse

PARIS,
LE 9 JUILLET 2019

CONTACT
Caroline Cordier
T. 33 (0)1 55 55 61 63
caroline.cordier@hceres.fr

LE HCÉRES PUBLIE LE BILAN D'ÉVALUATION INTÉGRÉE DE L'UNIVERSITÉ PSL

Le Hcéres publie, mardi 9 juillet, le bilan d'évaluation intégrée de la coordination territoriale d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche « Université PSL ». Ce bilan, second du genre, s'enrichit d'une synthèse des évaluations des établissements membres de la coordination et évalués par le Hcéres.

Regroupement constitué d'établissements prestigieux fortement tournés vers la recherche pour une grande partie d'entre eux, et placés sous la tutelle de différents ministères, l'Université PSL couvre un très large éventail de champs disciplinaires, tout en revendiquant une « signature » forte en terme de développement d'une « interdisciplinarité radicale ». L'établissement se veut avant tout une structure visant l'excellence scientifique, en laissant une très grande autonomie scientifique aux enseignants-chercheurs et aux chercheurs qu'il souhaite soutenir pour garantir leur créativité et leur capacité d'innovation.

Les membres de l'Université PSL se sont engagés à « élaborer une stratégie unifiée en recherche, en formation et en valorisation. Ils construisent un budget commun. Ils mettent en œuvre un plan pluriannuel de recrutement académique mutualisé. Ils se dotent de services partagés pour mieux remplir leurs missions. Ils sont d'accord pour placer tous leurs diplômes, Licence, Master, Doctorat, sous la bannière PSL. Ils développent ensemble des partenariats stratégiques internationaux ».

La dynamique à venir pour l'Université PSL « devrait aller dans le sens de synergies toujours plus affirmées, faisant coexister efficacement identité collective et subsidiarités » conclut, dans la synthèse d'évaluation intégrée, Michel Devillers, professeur de chimie à l'Université catholique de Louvain et président du comité d'experts. Il pointe par ailleurs les enjeux de développement auxquels l'université devra faire face :

- entreprendre avec les regroupements parisiens *intra muros*, incluant le Campus Condorcet, une coordination des stratégies de chacun ;
- construire un modèle économique favorisant la transition entre une période d'opportunités liées aux financements du Programme d'investissements d'avenir (PIA) et une phase de consolidation, de déploiement et de mise en cohérence globale des activités ;
- traduire l'ambition revendiquée d'une « interdisciplinarité radicale » dans l'offre de formation de Masters ;
- soutenir une stratégie internationale ambitieuse par la création d'une réelle dynamique collective des acteurs de terrains et la mise en œuvre de dispositifs opérationnels ;
- engager une réflexion d'ensemble sur les différentes formations d'ingénieur et les opportunités d'une plus grande coordination et mutualisation dans certains domaines (innovation pédagogique, entrepreneuriat, enseignements spécifiques...).

Attentif à ces recommandations, Alain Fuchs, président de l'Université PSL, précise dans sa lettre d'observations que « l'exercice mené par le Hcéres s'est déroulé dans un contexte institutionnel qui a depuis sensiblement évolué » avec l'ordonnance du 12 décembre 2018. La mise en place de l'Université PSL s'étant dès lors accélérée, il apporte des éclairages complémentaires quant à l'implantation future dans le

.../...

LE HCÉRES

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est l'autorité administrative indépendante chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou de valider les procédures d'évaluations conduites par d'autres instances.

Par ses analyses, ses évaluations et ses recommandations, il accompagne, conseille et soutient la démarche d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.

Campus Condorcet, le déploiement de la politique immobilière, l'intégration des services informatiques, le lancement et la configuration de l'offre complète de formation de Masters et les évolutions de gouvernance.

Le bilan d'évaluation intégrée de l'Université PSL est le second du genre publié par le Hcéres. Reprenant les principes et la méthodologie précédemment mis en œuvre, ce nouvel opus s'enrichit d'une synthèse des évaluations des établissements membres de la coordination et évalués par le Hcéres.

Les prochains bilans d'évaluation intégrée paraîtront en 2020, dans le cadre de la campagne d'évaluation 2018-2019 (vague E). Ils porteront successivement sur l'Université Paris Seine, l'Université Paris Lumières et l'Université Paris-Saclay.

CONSULTER LE BILAN D'ÉVALUATION INTÉGRÉE DE L'UNIVERSITÉ PSL

↳ **Consulter le bilan de l'évaluation intégrée de l'Université PSL**

Ce bilan présente sous la forme de 4 synthèses d'évaluations (intégrée, établissements, formations et écoles doctorales, entités de recherches) les résultats des expertises réalisées dans la période 2017-2018.

<https://www.hceres.fr/BilanIntegre-PSL>

↳ **Chiffres clés de l'évaluation de la coordination territoriale :**

Au total :

- 755 experts mobilisés au sein de 122 comités ;
- 132 rapports d'évaluation produits portant sur la coordination territoriale, les établissements, les entités de recherche, les écoles doctorales, les formations (bilan et projet)

ZOOM SUR LES PRINCIPES DE L'ÉVALUATION INTÉGRÉE

↳ **Synthèse d'évaluation intégrée**

Processus en deux temps (phase d'évaluation puis phase de synthèse), l'évaluation intégrée livre une vision globale de la dynamique collective d'un regroupement d'établissements et apprécie ses forces, fragilités et enjeux de développement. La méthodologie retenue permet, à partir des synthèses de toutes les évaluations réalisées (établissements, formations, recherche), d'effectuer des analyses croisées offrant des éclairages nouveaux sur le regroupement évalué.

↳ **Bilan d'évaluation intégrée**

Le bilan d'évaluation intégrée rassemble les synthèses produites assorties en annexe, notamment, d'une analyse bibliométrique réalisée par l'Observatoire des sciences et techniques (OST). Étape finale du processus d'évaluation d'un site, ce bilan est un outil au service des équipes dirigeantes du regroupement, tout comme des décideurs locaux, régionaux et nationaux, ainsi que des responsables des ministères impliqués.